

Information pour le client en matière de paiement avec Girocard et signature en collaboration avec Ingenico Payment Services GmbH, Am Gierath 20, 40885 Ratingen (« Ingenico »)

Nous communiquons les informations suivantes inhérentes au paiement – sans nom – à Ingenico :

- Votre numéro de compte et le code bancaire, la date d'expiration de la carte et le numéro de série de votre carte EC ;
- La date, l'heure, le montant du paiement, le code du poste d'ordinateur (lieu, entreprise et succursale).

Ces données sont exigées pour la vérification et l'exécution de votre paiement. Par ailleurs, elles servent à éviter que l'utilisation abusive de la carte et à limiter les risques de refus de paiement. Pour ce faire, des montants maximum seront fixés pour les paiements effectués dans certains laps de temps.

Les montants maximum pour les différentes cartes peuvent revêtir différents critères.

De plus, Ingenico sera informée si un recouvrement n'a pas été honoré (retour de recouvrement). Si, en rapport avec une révocation d'un débit de recouvrement, vous faites manifestement valoir des droits issus de la transaction en question (par exemple à cause d'une avarie matérielle lors d'un achat), l'information sera immédiatement effacée. Ceci a pour but d'éviter à l'avenir des blocages de paiement. L'information sera effacée dès que la créance aura été honorée.

A l'aide ces informations, Ingenico peut émettre des recommandations aux revendeurs connectés à son système, quant à leur décision d'accepter si un paiement peut être effectué avec une girocard et une signature.

A cet effet, Ingenico peut

- Utiliser les informations liées au retour de recouvrement concernant tous les revendeurs connectés à elle. ;
- Pour éviter l'utilisation abusive des cartes et l'interruption des paiements, exploiter (utiliser) des informations de paiement des revendeurs même par recouvrement.
- En outre, ne seront exploitées (utilisées) que les informations de paiements qu'elle aura reçues du même revendeur.

Si un paiement n'a pas été accepté avec une girocard et une signature, il est possible d'effectuer le paiement sans espèces en mentionnant le code PIN, pour peu que la banque émettrice de la carte puisse autoriser la transaction.

L'utilisation de vos données à des fins de solvabilité/de vérification de solvabilité est exclue. Vos données de paiements seront uniquement utilisées pour décider s'il sera recommandé au revendeur en question d'effectuer un paiement avec une girocard et une signature.

Vous trouverez des informations détaillées sous : www.payment-services.ingenico.com
Ingenico Payment Services GmbH • Am Gierath 20 • 40885 Ratingen • datenschutz@ingenico.com

www.moebel-martin.de



Rejet de débit – que faire ?

Chère cliente, cher client,

Vous avez payé avec une carte de débit et le prélèvement résultant de la transaction n'a pas été effectué par votre banque ?

Etant donné que nous sommes mandatés pour encaisser les montants impayés, nous sommes désormais votre seul interlocuteur dans cette affaire.

Contactez-nous de préférence immédiatement.

Nous sommes joignables pour vous sous :

Téléphone : +49 2102 7704 166

(lundi – vendredi 08h à 18h)

E-Mail: kontakt@creditscs.de

Fax: +49 2102 7704 373

Mit freundlichen Grüßen

CCS INKASSO

Credit & Collections Service GmbH